



Association à but non lucratif et gestion désintéressée
soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Échauffour, jeudi 1 septembre 2022

Monsieur le Président de la République,
Madame la Première ministre,

Dans l'avant-dernier article du projet de loi d'exception qui devrait être présenté en Conseil des ministres au mois de septembre, puis au Parlement en octobre, vous envisagez, Madame la Première ministre, de proposer des ristournes sur le prix de l'électricité aux riverains d'éoliennes : *« Cet article vient ainsi créer une modalité de partage territorial de la valeur des renouvelables avec les ménages résidents via leur facture d'électricité. »*, lit-on dans l'exposé des motifs.

En tant que riverains de cinq éoliennes industrielles, mises en service au printemps 2019 par Voltalia (groupe Mulliez), au centre de notre commune ornaise d'Echauffour, nous osons encore croire que notre témoignage pourrait fournir des éléments de réflexion précieux, factuels et concrets, quant à la façon dont ces installations sont implantées dans nos espaces de vie ruraux.

Vous jugerez ainsi du bien-fondé du sacrifice des populations locales au nom d'une transition renouvelable que nous percevons avant tout comme une gigantesque affaire financière, dont l'engagement écologique nous apparaît comme la moindre des motivations, et le prix à payer bien mal réparti.

Si le gouvernement en arrive aujourd'hui à envisager d'offrir des « ristournes » aux riverains de ces installations industrielles et se propose d'acheter ainsi leur silence, c'est

Siège social : Le Val Soubry - 61370 Echauffour
N° RNA : W613005203

Mail : association@echauffour-environnement.fr - Web : <https://echauffour-environnement.fr>

donc que, finalement, il est désormais avéré que les nuisances que nous subissons sont bien réelles.

Voilà donc, enfin, la reconnaissance tant attendue de nos souffrances et de la dégradation de nos espaces de vie. Reconnaissance qui rejoint celle des services fiscaux, organismes non philanthropiques, qui ont revu à la baisse les coefficients fonciers de situation particulière de nos propriétés, considérant nous étions désormais, et en raison des éoliennes de Voltalia, dans une « *situation mauvaise, présentant des inconvénients notoires sans avantages particuliers.* » Avis aux futurs riverains de ces machines...

Vous comprendrez donc pourquoi, à Echauffour, comme désormais à de trop nombreux endroits en France, peu nous importe de « partager » les valeurs des renouvelables si nous ne pouvons plus vivre sans nous enfermer pour nous protéger du bruit et s'il faut continuer à subir cette pollution sonore que l'on nous impose : une violence acoustique qui détruit notre environnement et notre santé.

Comme l'a rappelé le Conseil Constitutionnel, dans sa Décision n° 2022-843 DC du 12 août 2022 - Loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat : « [...] *il résulte du préambule de la Charte de l'environnement que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation [...]* »

Le droit à la santé et à la jouissance paisible de son habitation ne sont-ils pas, eux aussi, d'autres intérêts fondamentaux de la Nation ? Et, à voir ainsi mépriser nos droits de citoyens, n'en arriverons-nous pas bientôt à nous interroger sur les fondement même de nos devoirs ?

Ce que nous dénonçons dans cette lettre n'est en aucun cas le fruit d'un replis égoïste sur de micro-intérêts locaux, d'un déni des réalités climatiques et énergétiques, d'un refus d'accompagner les mouvements de la société ou d'assumer des responsabilités collectives, voir même d'un quelconque effet nocebo amplifié par une imagination paranoïaque... Non ! Nous sommes des citoyens fermement engagés dans la préservation de notre planète et impliqués à construire l'avenir de notre communauté nationale et territoriale.

La réalité est que, depuis plus de dix ans, nos gouvernements successifs — et le vôtre en particulier en publiant un nouveau protocole de mesure des impacts acoustiques des parcs éolien le 22 mars 2022 — ont travaillé à créer un régime d'exception de l'éolien terrestre, préjudiciable aux conditions de vie des populations riveraines.

Il lui permet aujourd'hui d'échapper aux préconisations sanitaires du Code de la santé publique et d'émettre des nuisances sonores qui seraient condamnées ailleurs pour trouble anormal de voisinage. Pire encore, votre ministère de la Transition écologique, refusant toujours de considérer les sons de basses fréquences qui sont pourtant une des composantes principales du bruit éolien, autorise la filière éolienne à se livrer à de complexes manipulations mathématiques et statistiques afin de lisser les modulations d'amplitudes sonores des machines et faire disparaître des mesures les pics de bruits qui sont la raison principale des plaintes des riverains.

Si cette habile prestidigitation permet de faire rentrer un éléphant dans une boîte à chaussure pour le faire passer pour une souris, elle n'en revient pas moins à imposer comme réglementaires des nuisances sonores qui sont insupportables, destructrices et dangereuses pour les riverains de ces machines.

Echauffour est, à ce titre, un tragique cas d'école.

Vous comprendrez bien qu'en poursuivant ainsi, il ne pourra jamais y avoir d'acceptabilité sociale de l'éolien dans nos territoires ruraux. Vous ne pourrez pas continuer à laisser ces entreprises à la vertu douteuse poursuivre leur exploitation de la misère, ou de l'avidité, financière de certains et abandonner ceux qui vivent sous les machines en les condamnant à un martyr sonore.

Nous tenons à votre disposition, à l'appui de ces affirmations, le dossier technique que nous avons réalisé sur le bruit éolien, sa mesure et sa caractérisation, en espérant que ces arguments solides et vérifiables ramèneront un peu de raison dans un débat qui en manque singulièrement.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, Madame la Première ministre, l'assurance de notre haute considération.

Fabien FERRERI,
Président





*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Fabien FERRERI
LE VAL SOUBRY
61370 ECHAUFFOUR

Paris, le lundi 5 septembre 2022

Monsieur,

La correspondance que vous avez souhaité adresser au Président de la République lui est bien parvenue. Il m'a confié le soin de vous répondre.

Attentif à votre démarche, le Chef de l'État tient à vous assurer qu'il en a bien été pris connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Brice BLONDEL

N° PDR/CP/BCP/BT/O/D089911



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
PALAIS DE L'ÉLYSÉE — 55, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS

Afin de contribuer au respect de l'environnement, la Présidence de la République vous invite à privilégier l'envoi de vos correspondances par courriels sur le site www.elysee.fr, rubrique « écrire au Président ».

Imprimé sur papier recyclé pour préserver notre planète.





Témoignage de Bernadette KAARS
49540 Tigné

Région Pays de la Loire
Département Maine-et-Loire

Sujet : nuisances sonores
Date : Thu, 29 Sep 2022 19:31:18 +0200 (CEST)
De : bernadette.kaars@laposte.net
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Notre témoignage: le parc éolien de Tigné (49) comporte 4 machines de 2MW, modèle Enercon E 82. Le promoteur est la société allemande WPD.

Nous sommes riverains à 850 m des machines. Nous témoignons du fait que les machines polluent notre environnement visuellement et aussi avec le bruit qui nous envahit. Une expertise montre que nous avons jusqu'à 60 dB devant notre porte d'entrée et dans le jardin.

Par le jeu des médianes, elles seraient malgré tout conformes d'après l'expert. Puisque parfois, elles font moins de bruit, dans l'ensemble, elles seraient acceptables. Mais la médiane, ce n'est pas ce que nous entendons !

C'est particulièrement dérangeant en soirée et la nuit. Ce bruit d'impulsion est agressif, intrusif, et on ne peut pas s'y habituer. Les autres industries, surtout les ICPE, s'arrêtent la nuit, les WE et les jours fériés. Les éoliennes ne connaissent pas ces limites.

Nous déplorons l'inaction de la préfecture. Nous sommes exclus de la protection à laquelle nous avons droit: le code de la santé publique ne s'applique pas aux éoliennes....donc pas à nous non plus ! Cette discrimination que nous subissons par rapport aux autres citoyens nous semble bien injuste.

Bernadette Kaars



Témoignage de Marcel PUYGRENIER
16420 Saulgond

Région Nouvelle Aquitaine
Département Charente

Sujet : Bruit des éoliennes
Date : Fri, 30 Sep 2022 08:20:55 +0200
De : STOP EOLIEN 16 <stopeolien16@gmail.com>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

J'habite à 1 700 m d'un parc éolien qui compte 7 machines mis en service en 2011. Depuis 2015, je souffre d'acouphènes pouvant être provoqués par les infrasons émis par ces machines. Lorsque le vent souffle du Nord Est, le bruit des turbines et des pâles se fait entendre à l'extérieur des habitations.

Marcel Puygrenier



Témoignage de Bruno DECROUY
08220 Rocquigny

Région Grand Est
Département Ardennes

Sujet : témoignage
Date : Fri, 30 Sep 2022 10:05:46 +0200 (CEST)
De : Decrouy Bruno <b.decrouy@orange.fr>
Répondre à : Decrouy Bruno <b.decrouy@orange.fr>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour

Nous sommes solidaires avec vous et vous comprenons très bien.

Nous avons entrepris une action en TAV contre un parc construit depuis deux ans. Alors que recours au TA n'est pas encore jugé depuis 2017? Ceci par Energie Team promoteur Allemand sans aucun scrupule...

Cordialement
Bruno Decrouy



**Témoignage de Arnaud Pernet KERSANTE
22200 Guingamp**

**Région Bretagne
Département Côtes-d'Armor**

Sujet : Bruit des parcs industriels éoliens
Date : Fri, 30 Sep 2022 08:58:41 +0000 (UTC)
De : arnaud PERNET <arnaud.pernet@yahoo.fr>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour,

J'avais acheté une maison au-dessus de Guingamp, j'étais à vol d'oiseau à 9 km des éoliennes de Plouisy, l'environnement était d'un calme apparent magnifique, sur le haut de la rivière le Trieux.

Mais au bout de quelques jours j'ai commencé à voir mon animal de compagnie devenir vraiment bizarre, il cherchait sa place dans la maison, et il cherchait des choses au plafond que je ne voyais pas, puis il arrêta de s'alimenter, tomba malade, il se cachait toujours et ne voulait pas rester dans la maison. Moi de mon côté j'avais déjà eu des crises cardiaques et je porte toujours des stents actifs pour mon cœur. On voyait au loin des multitudes de lumières clignotantes la nuit, et puis il y avait toujours ce bruit en arrière fond comme une autoroute ou plus fort des machines à laver en essorage.

J'ai changé toutes les fenêtres pour du double vitrage (plus de 12 000 euros de travaux) mais ce bruit était toujours là, j'en parlais avec un fermier habitant pas trop loin de chez moi, (6 maisons au km²), mais lui me dit qu'il était sourd et n'entendait rien, je me suis dit que c'était mon animal et moi qui devenions fou, mais ce bruit me réveillait toujours, j'étais en nage, en sueur, comme groggy, je tombais en me levant, et toujours ce fouuuutfouuuut dans la tête, impossible de l'enlever ce bruit sourd qui faisait que ma respiration se calait sur ce bruit, j'en devenais dingue. En décembre 2019 donc un an après mon achat je portais mon animal chez mes parents et il récupéra vite heureusement mais moi ça allait de moins en moins bien, alors quand je compris qu'ils avaient changé un vieux aérogénérateur pour en remettre un plus puissant et tout neuf en septembre, je compris très vite que mes tortures infligées venaient de cet ensemble éolien à 9 km !!!! Les infra sons que vous n'entendez pas, votre corps, lui, les subit avec des dommages importants, la DREAL n'a rien voulu savoir et les autres services non plus, tout au plus ils souhaitaient faire des mesures avec un bureau appartenant aux éoliennes pour me dire qu'il n'y avait pas de nuisances.

J'ai bradé ma maison, mon oseraie, et j'ai fui très loin des éoliennes, je n'avais pas d'autres solutions, j'ai perdu énormément d'argent, ça n'emmerde que moi et j'essaie de vivre loin de ces monstres qui vous torturent nuits et jours.

Dans le déménagement je ne retrouve plus ce que je notais quand par les douleurs je me levais la nuit, abasourdi, déglingué, fatigué comme usé avec des palpitations qui m'ont renvoyé à l'hôpital, mais ils ne trouvèrent rien dans la prise des sangs !

Enfin, maintenant je sais et je connais ce que peut créer comme tortures ces éoliennes, et j'ai trouvé une baraque de merde mais dans un endroit pour l'instant loin des éoliennes, et je me refais une santé, pour mon vieux compagnon, c'est beaucoup plus dur.

Si je retrouve mes notes dans un carton, je me permettrais de vous les faire parvenir, afin que vous vous rendiez compte à quel point ces engins torturent et détruisent insidieusement la vie,

Pas étonnant c'est une arme de guerre, pour ma part je reste convaincu que le gouvernement sait ce qu'il se passe avec ces machines, c'est aussi des machines à éloigner les gens des campagnes, ce qui va dans le sens de regrouper les gens dans des espaces urbanisés, et laisser la campagne pour implanter leurs éoliennes, mais c'est un massacre, c'est même un crime contre l'humanité ces saloperies de machines, j'en veux à tous ces décideurs politiques qui clouent le bec aux ingénieurs, aux chercheurs, qui montrent la dangerosité des infra sons, c'est une arme de guerre, les responsables sont en liberté, nos milliards de subventions se barrent dans les poches de privés et nous, nous devons subir ou partir, ce n'est pas une politique, c'est une tyrannie au nom de la transition écologique, regardez derrière les éoliennes, tout s'asséché, les arbres, la faune, la terre meurt, à croire qu'il le font exprès, enfin je ne souhaite pas revivre ce que j'ai vécu même à dix km de ces éoliennes.

Cordialement,
Arnaud Pernet Kersanté



Témoignage de Annie MIKALEWITCH
03380 Quinssaines

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Département Allier

Sujet : Témoignage nuisances sonores Quinssaines
Date : Fri, 30 Sep 2022 16:58:49 +0000
De : Annie <lesmoriots@outlook.com>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Le Parc éolien QUINSSAINES (03) / VIERSAT (23) a été mis en service au début du mois d'octobre 2020.

Il est exploité par NEOEN.

Ma maison est située à proximité des éoliennes 6, 7 et 8 et à 620 mètres de la plus proche. Comme d'autres riverains, dès le début, nous avons alerté sur les nuisances sonores particulièrement douloureuses. Dans un premier temps, l'industriel a objecté qu'il s'agissait d'une période d'essais. Mais les nuisances n'ont jamais cessé

- vibrations sonores des pales en action perceptibles à l'intérieur du domicile portes et fenêtres fermées – bridage inopérant
- bruit constant des éléments des nacelles : sifflement, ronflement

Aussi,

- des réclamations ICPE ont été déposées
- des signalement ARS pour crise de tétanie et parésie oculaire ont été faits
- une audience avec le Préfet précédemment en poste
 - o 3 réunions tripartites
 - o 1 mairie / industriel / riverains impactés
 - o 2 sous-préfet / industriel / riverains impactés

- 5 campagnes de mesures acoustiques : 2 avant installation, 3 depuis mise en service

Cet été, nous avons passé toute la période de forte chaleur sans pouvoir aérer les nuits (bruit des nacelles constamment, des pales parfois).

A ce jour, au bout de 2 ans, l'industriel n'a pas été en mesure de mettre un terme à aucune des nuisances signalées : nous sommes plongés dans les bruits de jour comme de nuit.

D'autres riverains, côté Creuse comme côté Allier, à côté de ces mêmes éoliennes sont impactés.

Annie Mikalewitch



Témoignage de Xavier LARNAUDIE DE FERRAND
52230 Brouthières

Région Grand Est
Département Haute Marne

Sujet : Haute Marne
Date : Fri, 30 Sep 2022 21:42:05 +0200
De : Xavier Larnaudie de Ferrand <xlarnaudiedeferrand@gmail.com>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Entouré dans le village de Brouthières littéralement par 15 éoliennes dans un rayon de 2km dont les plus proches sont à 800 mètres (“parc” 🤔 dit des Hauts Pays)

C'est comme dormir (quand il y a du vent 🤔) avec une machine à laver dans sa chambre, insupportable!

Sans parler de cette pollution visuelle notamment la nuit avec ces flash rouges tout autant insupportables

Ne parlons pas des buses et milans royaux foudroyés en vol dont on retrouve périodiquement des cadavres

Je ne souhaite cela à personne

Résistez par tous les moyens No pasaran !

Cordialement,
Xavier Larnaudie de Ferrand



Témoignage de Ghislaine SIGUIER
17700 Péré

Région Nouvelle Aquitaine
Département Charente-Maritime

Sujet : bruit éolien enfer
Date : Sat, 1 Oct 2022 09:01:31 +0000 (UTC)
De : Ghislaine Siguier <gsiguier17@aol.com>
Répondre à : Ghislaine Siguier <gsiguier17@aol.com>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour l'association d'Echauffour,

Suite à votre demande de témoignages, je vous autorise, en tant que cobaye éolien 17 - depuis 14 ans - vivant sous seulement 4 éoliennes de 2 MW à 1000 m (au départ car le programme s'est étoffé de 3 supplémentaires + hautes et + puissantes) à reproduire in extenso tous mes témoignages produits sur le site friends against wind à la rubrique témoignages, santé, ainsi que les courriers du collectif "victimes des éoliennes" aux ministres concernés, sans aucune réponse de leur part.

Je n'ai obtenu que des réponses à titre personnel et non suivies d'effets.

Si plus d'infos nécessaires : mon tél. [REDACTED] - seulement 5 sonneries, merci de raccrocher et de renouveler l'appel pour me laisser le temps d'arriver - tél. au bout de la maison et au RdC seulement, m'obligeant à courir –

Bien solidairement.
Ghislaine Siguier



Témoignage de Michel MEREL
80190 Potte

Région Hauts-de-France
Département Somme

Sujet : Bruit éolien
Date : Sat, 01 Oct 2022 17:35:43 +0200
De : Michel Mérel <michel.merel@wanadoo.fr>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour,

Je suis Michel Mérel, habitant de Potte dans la Somme.

Le parc éolien de la Solerie a été installé en 2009, 6 machines de 180m, 2MW.

La première se trouve à 700m de ma maison, la deuxième à 900m environ, les autres plus loin. En cas de vent pas trop fort, les arbres ne bougent pas, mais les éoliennes tournent. Le bruit est alors maximal. L'été, impossible de dormir fenêtres ouvertes.

Fenêtres fermées, le bruit à l'intérieur de la maison est comparable à celui d'un lave vaisselle, un bourdonnement constant et le flop flop des pales.

Quelques fois le bruit fait penser à une chaudronnerie. On croirait qu'une personne dans le village donne des coups de marteau sur une tôle.

A d'autres moments, c'est différent.

Des amis, dans ma cour, pensaient qu'il s'agissait du bruit d'un avion qui passe....mais le bruit persiste, ne s'arrête pas...

La commune a touché des compensations environnementales certes, mais les habitants subissent les nuisances.

Bien cordialement.

Michel Mérel



**Témoignage de Jean Luc et Annie PAQUET
23110 Chambonchard**

**Région Nouvelle-Aquitaine
Département Creuse**

Sujet : Nuisances eoliennes.

Date : Sun, 2 Oct 2022 18:59:43 +0200

De : Jean luc Paquet <paquet.jl56@gmail.com>

Pour : association@echauffour-environnement.fr

Témoignage de nuisances sonores du parc éolien de chambonchard 23 (creuse).

Le parc éolien de chambonchard a été mis en service en 2012

6 éoliennes vestas V100 2 mw,150 mètres de haut.

Exploite par la société fabri, puis par la société alto Power,et depuis 2021 par la société iberdrola.

Les éoliennes sont implantées pour les 4 plus proches de notre maison :

640 mètres, 680 mètres, 810 mètres,960 mètres.

Depuis 2012 nous avons des nuisances :

Bruit de bassement d'air des pales lesquelles tournent.

Bruit permanent des ventilateurs de refroidissement 24 / 24 heures.

Bruit de roulement.

Bruit par intermittence des moteurs qui orientent les nacelles face au vent des dizaines voire des centaines de fois par jour.

Nous ne pouvons pas dormir les fenêtres ouvertes ainsi que nos enfants et petits-enfants lorsqu'ils viennent.

Lorsque nous sommes à l'extérieur nous sommes obligés de supporter toutes ces nuisances.

Ces nuisances ont été signalées aux promoteurs éoliens au maire, a la préfecture.

Le promoteur éolien a fait installer des peignes à l'arrière des pales mais cela est insignifiant.

Nous avons toujours des nuisances sonores trop importantes.

En plus de cela un autre parc de 6 éoliennes supplémentaires est en projet très avancé puisque l'enquête publique et du 4 octobre au 8 novembre 2022. Si ce projet abouti nous aurons nous aurons 8 éoliennes à moins de 1000mètres de notre habitation.
Ce sera des nuisances sonores insupportables.

Monsieur et Madame PAQUET Jean Luc et Annie.



**Témoignage de Association ADEBVF
53700 Crennes sur Fraubée**

**Région Pays de la Loire
Département Mayenne**

Sujet : Appel national à témoignages
Date : Sun, 02 Oct 2022 22:41:07 +0200
De : contact@stop-eoliennes-lafrabee.org
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour,

Suite à votre appel à témoignages sur les nuisances subies par les riverains d'un parc éolien, nous répondons positivement à votre appel.

Sur le parc de Crennes sur fraubée (53700), nous subissons des nuisances sonores depuis l'installation du parc en 2009.

Aucune améliorations depuis les nombreuses demandes.

Nous avons obtenus une campagne de mesures acoustiques qui ont été réalisées par des vents contraires à nos habitations !!

Aucune communications ni résultats en retour. Nous avons demandé de nouvelles mesures pour des vents orientés cette fois dans la directions des habitations.

Par ailleurs, pour votre information, un autre parc est en projet à moins d'un kilomètre de celui existant pour lequel nous nous mobilisons également.

Bien cordialement

Le président

Association pour la Défense de l'Environnement et du Bien vivre à Crennes-Le Ham-Villaines (ADEBVF)



Témoignage de Auguste DUPONT
50270 Saint-Pierre-d'Arthéglise

Région Normandie
Département Manche

Sujet : les nuisances dues avec les éoliennes
Date : Mon, 3 Oct 2022 13:04:58 +0200
De : auguste dupont <dupont.auguste@gmail.com>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Voilà dix-huit ans que nous subissons les nuisances de toutes sortes du parc éolien de Sortosville en Beau Monts. Nous sommes sur la commune de Saint Pierre d'Arthéglise qui est la plus proche du parc.

La première se trouve à trois cents cinquante mètres de notre maison, la deuxième a quatre cent quatre-vingt-quinze de la maison, les trois autres ont cent cinquante. Les unes des autres dans la journée on fait avec, la nuit c'est un autre problème. Des nuits entières il n'y a pas un moyen de dormir. Au niveau santé les machines nous posent de gros problèmes. Une chose que personne ne cause c'est la pollution fournies par les éoliennes il faut savoir que chaque machine a un réservoir de quatre à cinq cents litres d'huile. La maintenance est obligée de changer les joints souvent ce qui fait que l'huile brulée est éjectée sur les pales qui envoient cette huile a une distance de trois cents à quatre cents mètres. Ça tombe dans les potagers et les arbres (fuites).

Auguste Dupont



Témoignage de Germaine DUPONT
50270 Saint-Pierre-d'Arthéglise

Région Normandie
Département Manche

Sujet : les nuisances à cause des éoliennes
Date : Mon, 3 Oct 2022 16:23:55 +0200
De : Germaine Dupont <dupont.germaine@gmail.com>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour à tous,
Non vous n'êtes pas seuls à subir toutes ces nuisances à cause des éoliennes, nouvelles sortes de tortures pour ceux qui subissent.

Nous habitons St Pierre d'Arthéglise au 1 route des Védairies et dessous des éoliennes.

Dans notre région, nous étions bien au calme avant l'arrivée de ce parc de cinq éoliennes construit sur la commune voisine donc Sortosville en Beaumont, cinq éoliennes de 102 m sur un point haut du Cotentin construites sans enquête publique en 2004 et classées ICPE sans enquête publique par l'inspecteur de l'environnement plus tard. Depuis la mise en fonctionnement de ces 5 éoliennes le 15 juin 2004, j'ai perdu le sommeil et les souffrances de toutes sortes sont arrivées.

Les éoliennes sont dans un ordre bizarre, de chez nous la 4, la 3, la 2, la 1, et la 5 près de la maison du biscuit. De chez nous la 4 est à 354 m de notre porte de la cuisine et à 319 m en bout de pale sachant que chaque pale mesure 35 m, ensuite la 3 avec 149m de distance entre chacune ce qui fait 503 m de distance de chez nous puis la 2 avec 162 m de distance avec la 3 et la route communale au milieu donc à 665m la 2 (3ème) de la porte de notre cuisine puis la 1 avec 159 m d'espace (4ème) à 824m de la porte de notre cuisine et la 5 avec 135m d'espace de la 1 et à 285m de la D 902 route de Barneville-Bricquebec, aucune ne respecte le règlement de trois fois le diamètre ce qui aurait fait 211m 50 entre chaque mât.

Le non-respect des distances entraîne des turbulences et des vibrations, c'est bien ce que nous subissons à la maison, en plus elles sont construites sur du gré de may avec nappe phréatique de surface, elles font 102 m de hauteur sur un point haut du Cotentin, elles sont à 125 m du niveau de la mer et elles attirent l'orage par leur hauteur, elles sont équipées de parafoudre ainsi l'orage va plus loin (chez nous).

Nous sommes au douzième Préfet depuis que nous subissons. Le bridage ordonné par le Préfet c'est l'horreur ce bruit est insupportable et nous ne percevons pas tous les mêmes bruits les basses fréquences et infrasons en plus du bruit fort. Effectivement en plus des bruits il y a les projections d'huile propulsée par les pales quand elles fonctionnent ce que vous a décrit mon mari.

Voyez que vous n'êtes pas seuls, depuis 2004 cela fait 18 ans que l'on nous détruit.

Germaine Dupont



**Témoignage de Isabelle GAMBET
16240 Courcôme**

**Région Nouvelle-Aquitaine
Département Charente**

Sujet : Appel national à témoignages sur le bruit éolien
Date : Mon, 3 Oct 2022 23:29:47 +0200 (CEST)
De : Isabelle GAMBET <isabelle.gambet@orange.fr>
Répondre à : Isabelle GAMBET <isabelle.gambet@orange.fr>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour,

suite à votre appel je me porte témoin en la matière.

J'habite dans la rue du petit village 16240 Courcôme, dans le nord de la Charente. Voici un an j'ai vu se construire trois éoliennes à 600 mètres de mon habitation (mon terrain se trouve de ce fait encerclé par elles) et deux autres légèrement plus éloignées. Sur le devant de la maison une éolienne est parfaitement visible ainsi que l'ombre des pâles dans ma cour, en matinée, suivant l'orientation du soleil, et des clignotants rouges de nuit. Le bruit des pâles est parfaitement audible et intensifié en nocturne. Il en est de même à l'arrière de la maison, du jardin, je vois et entends 2 autres éoliennes. La sensation d'habiter dans un champ d'éoliennes est à présent une réalité suite au déploiement constant de celles-ci dans cette région devenue totalement défigurées. Un sentiment d'envahissement demeure permanent voire stressant ! L'attention reste fréquemment portée sur le nombre croissant et occasionne des interférences lors de la conduite automobile surtout la nuit tant le nombre de signaux lumineux rouges est important.

J'espère contribuer à votre juste cause avec mon témoignage et vous en souhaite de nombreux autres.

Bien cordialement

Madame Gambet Isabelle



Témoignage de Cédric et Sandrine DESPREAUX
35560 Noyal-Sous-Bazouges

Région Bretagne
Département Ile et Vilaine

Sujet : Témoignage Nuisances Sonores BORALEX BAZOUGEAIS
Date : Wed, 5 Oct 2022 11:33:40 +0200 (CEST)
De : Sandrine DESPREAUX <sandrine.despreaux@orange.fr>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour,

Nous tenons à apporter notre témoignage car nous sommes riverains dit "très proches" du parc éolien BORALEX BAZOUGEAIS comprenant 4 éoliennes de 174,50 m à des distances insensées de notre habitation (la E1 est à environ 501 m de notre lieu de vie la E2 environ 510 m, la E3 environ 700 m et la E4 environ 1km) situé sur les communes de NOYAL-SOUS-BAZOUGES (pour la E1 et E2) et BAZOUGES-LA-PEROUSES (pour la E3 et E4). A ce jour, la DREAL ne nous a toujours pas fourni de document concernant les réelles distances.

Depuis la mise en service du parc (22 avril 2021) officiellement 1 mai 2021 les nuisances sonores sont très importantes, audible de l'intérieur de notre habitation.

Devant subir le temps de l'étude acoustique (cette mascarade) nous avons dû condamner dans un premier temps la fenêtre de notre chambre (avec une plaque de styrodur) puis nous avons changé plusieurs vitres de notre habitation en mettant des vitres phoniques (facture de 2000 euros qui à ce jour n'a été prise en charge par personne) pour pouvoir essayer de dormir!!!! Malgré cela et des bridages mis en place nous continuons d'être très impactés par ces nuisances sonores.

Il y a des couloirs de bruit avec des phénomènes de rebond concernant notre lieu de vie. Nous sommes usés de cette situation et scandalisés par l'hypocrisie des services de l'État. On nous sacrifie pour des profits (comme il est écrit sur le dossier déposé en Préfecture "La population de Noyal-sous-Bazouges ne représente que 4% de la population de la communauté de commune" alors nous M. et Mme DESPREAUX, notre petit lieu-dit que représentons nous?) on massacre des espèces car ici ils ont massacré des salamandres et tant de choses à dire !!!!

A ce jour, aucun retour de la DREAL concernant la conformité ou Non du parc.

Le député Thierry BENOIT a évoqué notre situation à l'Assemblée Nationale et est régulièrement venue constaté la situation.

TV RENNES est aussi venu faire un petit reportage sur la situation au début. Vous trouverez ci-joint un premier témoignage que nous avons rédigé en mai 2021.

Cordialement.
Cédric et Sandrine Despreaux



**Témoignage de Jean-Claude GILBERT
17330 MIGRE**

**Région Nouvelle Aquitaine
Département Charente-Maritime**

Sujet : Eoliennes bruyantes
Date : Wed, 5 Oct 2022 15:20:00 +0200
De : Jean-Claude Gilbert <giltan1779@gmail.com>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour.

J'habite dans un hameau, à proximité d'éoliennes: le parc de la vallée de la Foye, à MIGRE 17330.

Les machines les plus proches sont situées à une distance de 850 à 1000m.

Les machines se situent approximativement NO à E.

Les mesures acoustiques faites peu après l'installation des machines ont souligné des niveaux de bruits résiduels compris entre 31.5 et 37.5 dB, sauf dans le secteur qui me concerne où le bruit résiduel est de 45 dB imputable " à des activités humaines (inexistantes) ou des bruits d'équipements (piscine: également inexistante), pour finalement être attribuée à ma VMC(située à 40 m sur le versant opposé de la toiture : (invraisemblable)

Il est précisé dans le compte rendu "bruit résiduel constaté pendant la période de mesure" !!!

On peut également se poser la question : ET EN DEHORS DE CETTE PÉRIODE ?

A cette époque, j'avais réalisé des mesures acoustiques. Le bruit résiduel ressortait à 30 dB environ, ce qui avait fait dire à un participant (coté exploitant) " qu'il y avait un vrai problème car ni la différence entre les appareils utilisés, ni les différences de méthode de mesures ne pouvaient justifier un écart de 15 dB. Ce Monsieur n'a plus jamais participé aux réunions suivantes.....

En conséquence, depuis cette date par vents de secteur NO à E, à 86 et 89 ans, l'été, nous devons choisir entre:

- ne pas dormir en raison du bruit des machines,
- ou ne pas dormir, en raison de la chaleur, en fermant les fenêtres.

MERCI LES EOLIENNES.

Jean-Claude GILBERT.



Témoignage de Jean-Noël RAYNAUD
16350 Saint-Coutant

Région Nouvelle-Aquitaine
Département Charente

Sujet : appel à témoignages nuisances éoliennes
Date : Thu, 6 Oct 2022 15:09:33 +0200
De : alain mathieu <alain.mathieu260@orange.fr>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour Monsieur le président

Ayant eu connaissances de votre appel à témoins concernant les nuisances éoliennes et étant moi-même très impliqué sur divers sites éoliens dans le Nord Charente 16 et par extension limitrophe le 87 et 79. J'ai pris l'initiative de faire connaître à un de mes amis votre appel. Il ne maîtrise pas l'informatique et j'en serai son secrétariat dans ce domaine. Vous trouverez en PDF sa lettre manuscrite qu'il vous adresse. Je connais bien la personne, les lieux et l'histoire de cette affaire je m'en ferai l'intermédiaire et le correspondant. Je suis membre de différents collectifs adhérents à STOP EOLIEN16. Je suis certain que cette affaire retiendra votre attention, Mr Raynaud (ancien professeur) maîtrise parfaitement les connaissances concernant les ENR.

Dans l'attente de votre réponse

Bien cordialement

Alain Mathieu membre du groupe Facebook (vents et territoires.....)

(VOIR LETTRE MANUSCRITE CI-JOINTE)

RAINAUD J Noël
la journée
16350 St Contant

Saint Contant le 4-11

à Association Echauffour
Environnement

« Je découvre ce jour l'existence
de votre association et de vos problèmes de nuisances
sonores liés au parc Eolien de votre village

- Je suis de tout cœur avec vous !

J vis depuis sans une situation

semblable à la votre en Charente (Partie Charente Libérée
du petit village de Boutbarreau sur la commune de
Saint Contant.

Le parc éolien de G. Machius est
intégré à l'existence d'une maison rénovée en 2013
pour en faire ma maison de retraite -

Le permis de construire de ce parc
a été délivré avec une réserve de la part du commissaire
enquêteur qui indiquait : "le permis de construire
peut être délivré sous réserve que le problème de
la maison de M. RAINAUD soit résolu"

ARBO WIND, le promoteur a ignoré
cette réserve malgré mes demandes -

Aujourd'hui la maison est inhabitable

(nuisances sonores et visuelles)

J'ai demandé un procès et je me bats
seul (avec mon avocat) contre des promoteurs qui
ont évidemment d'énormes moyens financiers
et d'excellents conseils juridiques.

C'est le pot de terre contre le pot de fer ! -

Pendant ce temps je vieillie : j'ai 76 ans
et je crois que je ne pourrai jamais profiter
de ma retraite dans la maison qui avait pourtant
été renouvée à cet effet -

Je suis évidemment prêt à témoigner dans
toutes les instances avec lesquelles vous voudriez bien
me mettre en contact :

Ton adhésive exacte,

J Noël RAINDAUD

la Jousseie

16350 St-Georges

Tel 06.64.98.68.09



Témoignage de Christian HURSTEL
89310 Pasily

Région Bourgogne Franche Comté
Département Yonne

(VOIR LETTRE MANUSCRITE CI-JOINTE)

Pasilly le 15 septembre 2022.

Je soussigné M^r HURSTEL Christian,
demeurant à PASILLY 89310 charmant
village tranquille de 50 habitants mais
aujourd'hui concerné par la saturation
éolienne - Je dois signaler le bruit intense,
nous obligeant à fermer portes et fenêtres
dès que le vent porte malgré nos plaintes
la prefecture n'a pas donné suite.

Il faut signaler également l'absence
de contrôle sur les ombres portées lors que
le soleil se couche. Ce point est important
pour les troubles de santé. Je suis élu
adjoint au conseil municipal de Pasilly,
la question des nuisances éolienne revient
constamment lors de nos réunions

J'invite qui ponque à passer une journée chez moi. par vent et soleil pour constater les nuisances auquel nous somme confrontés. Notre conseil municipal de notre village comme des villages alentours sont contre toute nouvelle implantation de machine.

Je précise pour finir que ma maison est à une distance de 700m environ.



Le 15 septembre 2022.



Témoignage de Bernard DEWEERDT
Lieu-dit Villiers la Grange
89310 Grimault

Région Bourgogne Franche Comté
Département Yonne

(VOIR LETTRE MANUSCRITE CI-JOINTE)

Bernard Deweacht
183 av Lion Daudet
83370 St Agulf

Le 17 Aout 2022

Attestation

Je soussigné Bernard Deweacht atteste par la présente avoir été propriétaire d'une maison située 18 rue principale Villiers la Forge Commune de Guimant. J'ai vendu cette maison fin juin 2022. La commune de Villiers la Forge est cernée par un parc éolien de grande ampleur.

Une gêne incontestable due au bruit d'avion est présente, même à l'intérieur de la maison; les ondes sont perturbées en effet plus de réception de télévision. Ce problème a été reconnu et l'entreprise gérant le parc a installé gracieusement des paraboles. La femme est troublée par le bruit. Le paysage est dégradé.

Trois agences immobilières sont venues estimer le bien. Les trois m'ont signifié une perte de 30 à 40% à cause de la proximité des éoliennes et leur visibilité de la propriété. Un grand nombre de visiteurs très intéressés n'ont pas donné suite à cause de ces éoliennes et de leur nuisance sonore et autres.

J'ai donc eu des difficultés à vendre -

Voilà la réalité et le bilan objectif que je fais de ce parc éolien





Témoignage de Gilles OYARZABAL
Lieu-dit Villiers la Grange
89310 Grimault

Région Bourgogne Franche Comté
Département Yonne

(VOIR LETTRE MANUSCRITE CI-JOINTE)

VILLIERS LA GRANGE le 27/08/22

Je soussigné M^r OYARZÁBAL Gilles,
demeurant à VILLIERS LA GRANGE, petit hameau
de l'Yonne jadis charmant, mais aujourd'hui
envahi, encerclé d'éoliennes qui gâchent le
paysage.

Il ya aussi la nuisance sonore qui
m'oblige à ne plus ouvrir ma fenêtre de chambre
la nuit lors de fortes chaleurs car ce bruit
incessant est insupportable !

On peut aussi constater que les
quelques vertiges que j'en ai subi depuis ces
installations sont le fait du hasard mais
à 67 ans c'est bien la 1^{ère} fois que cela
se produit ...

Sans compter l'impact sur la valeur
immobilière !!!

M^r OYARZÁBAL Gilles
& petite sœur
VILLIERS LA GRANGE
89310 GRIGNAULT



Témoignage de Magalie KURTZ et Stéphane BOADA
23170 Nohant

Région Nouvelle Aquitaine
Département Creuse

Sujet : éoliennes Viersat Lamais Nohant
Date : Tue, 11 Oct 2022 06:33:14 +0000
De : magalie magalie <manouk2008@hotmail.fr>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Bonjour,

Vous cherchez des témoignages sur le « vivre avec des éoliennes » ou plutôt s'accommoder des nuisances.

Nous avons acheté une maison en Creuse sur la commune de Nohant en août 2019. Qu'elle fut notre surprise quand nous avons vu en 2020 se construire des éoliennes dans notre si beau paysage. Les haies arrachées, des trous énormes pour le maintien des mas, du béton qui remplace la terre agricole, nous subissons ! Le paysan, propriétaire du terrain tout content de nous dire qu'il reçoit plus de 7000 euros voir plus pour une éolienne par an. Mais aussi content de nous dire, alors qu'il habite sur la même commune que nous et fait partie de la vie de la commune, « si ça vous dérange vous avez cas déménager ! ». je lui ai demandé quand même si ses vaches n'étaient pas impactées ? réponse : « non elles sont au top, il y a juste quelques grosses stalactites de glace qui tombent des pales rien de grave ! ».

D'une, ma maison a perdu en valeur, de deux c'est d'une laideur, de trois j'ai constaté que les oiseaux migrateurs à l'approche des éoliennes sont désorientés, de quatre le bruit, le bruit.....

Nous sommes à environs 1.2km de la première éoliennes (de Viersat) limitrophe Creuse Allier, par vent du nord une horreur ! Nous écoutons le bruit du vent qui est poussé par les pales, amplifié par l'horizon, le bois. Ci joint une vidéo au pied de l'éolienne mais le bruit est le même plus loin, été comme hivers. Vous voulez dormir avec fenêtres ouvertes, et bien non ceci n'est pas possible si le vent vient des éoliennes. Se promener, écouter chanter les oiseaux, non plus....

Nous avons perdu une grande population de chauves-souris (utiles contre moustiques....). La stupidité de quelques-uns pour s'enrichir pour l'inconfort et le mal-être des autres ainsi que la destruction des paysages et même des villages qui sont désertés. Rien de grave dira « Paris (qui est considéré comme la France entière) », collons des éoliennes dans les zones les plus pauvres, les moins peuplées, loin de nos yeux. Ils ne diront rien les campagnards, les sous Français !

Nous aurions eu connaissance de ce projet, qui se trouve dans un autre département et sur une autre commune certes, mais qui impact toute une zone. Un nouveau projet (sur la commune de Nohant) derrière notre maison avec trois autres éoliennes, à une distance un peu plus lointaine mais où nous allons être encore impactés, nous allons être entourés.

Petite anecdote : J'étais factrice, sur la tournée de la commune de Saint marcel en Marcillat. J'écoutais un bruit sourd, répétitif, j'ai cherché d'où venait le bruit. C'était les éoliennes de Chambonchard. Encore une horreur et un bruit infernal à une distance pourtant bien supérieure.

Ce bruit étouffant, cette résonnance, est anxiogène et pourtant nous ne sommes pas les plus prêts !

Il faut trouver une solution pour arrêter l'enrichissement de certains au dépend des autres tout en mentant sur la fausse bonne action écologique que les éoliennes apporteraient à la planète ou à la France...

Merci, même si mon témoignage ne sert pas, cela aura été un exutoire.

Bien cordialement. Bon courage et toute ma solidarité ;
Mlle KURTZ Magalie et M Stéphane BOADA



Témoignage de Jean Birbes
81220 Servès

Région Occitanie
Département Tarn

Sujet : Témoignage nuisances parc éolien
Date : Wed, 2 Nov 2022 19:22:22 +0100
De : Jean Birbes <jean.birbes@gmail.com>
Pour : association@echauffour-environnement.fr

Le parc éolien de Cuq Serviès situé dans le Tarn a été construit en 2008; il présente de nombreuses anomalies et de non-respect de la réglementation.

En effet les 6 éoliennes sont entourées d'habitations situées à faible distance de leur implantation.

- l'une se trouve à 342 mètres de l'habitation située aux "Bouscous".
- une autre à 480 mètres de la même habitation.
- une troisième se trouve à 399 mètres de l'habitation située au lieu dit "Carenté", et à 528 mètres d'une habitation au lieu dit "Cantemerle".
- une autre se trouve à 530 mètres de mon habitation "La Devèze".
- enfin, une autre se trouve à 507 mètres de la ferme au lieu-dit " la Pascalié".

Si l'on ajoute qu'une habitation au lieu dit "Rousieux" est à 663 mètres, une autre habitation à "Cantemerle" est à 634 mètres, et deux autres habitations à 810 mètres et 827 mètres, on peut dire que ces éoliennes sont bien entourées ! Toutes ces distances ont été relevées à l'aide du site Géoportail.com.

Bien sûr, avec une telle proximité, le bruit est très important et le pire est par vent d'Est et Sud/Est. Et malheureusement il s'avère que depuis quelques années le vent d'Est est de plus en plus fréquent.

De plus, lorsque les éoliennes sont à l'arrêt, un ronronnement constant se fait entendre, sans qu'il y ait nécessité de tendre l'oreille.

Enfin, comment ignorer les "flashes" du balisage aérien qui sont blancs alors que la réglementation demande des balisages rouges la nuit.

Ces éclairs puissants sont très inconfortables ; de nombreuses personnes résidant même à des distances plus importantes se plaignent de ce désagrément.

Du fait de ces nuisances, je me suis rapproché d'une association locale (Les crêtes vent debout) qui espère empêcher le renouvellement du parc éolien prévu prochainement. Cette association m'a ainsi transmis votre demande.

Vous trouverez en PJ une copie du plan de renouvellement des éoliennes, transmis par les responsables du parc afin de vous permettre de visualiser la configuration des lieux et l'implantation actuelle des éoliennes.

Espérant que mon témoignage puisse vous être utile, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement, Jean Birbès.



Témoignage de Maryse Leullier
80148 Fresneville

Région Hauts-de-France
Département Somme

(VOIR LETTRE PREFECTURE CI-JOINTE)

(VOIR REPONSE MAIL DE L'AGENCE REGIONALE DE LA SANTE – ARS)

Mme Leullier Maryse
11 rue Charles de Gaulle
80148 Fresneville

le 24 /01/2022

à Mme La Préfète,

Copie à la DREAL

Objet : installations classées pour la Protection de l'Environnement
courrier suite à votre réponse du 13 décembre 2021

Je vous remercie d'avoir pris en compte mon dossier et je vous adresse à nouveau un certain nombre de documents concernant les nuisances, une première prise de mesure sur les premiers mois avait été faite et ne convenant pas à l'exploitant, une nouvelle prise de mesure en période anti cyclonique et sur une courte durée 24 juillet au 18 août 2019, je n'aurais pas dû accepter car ce n'est pas le reflet de la réalité.

Depuis le début de la mauvaise saison ou le vent est d'ouest et élevé, nos nuits sont infernales, réveillés systématiquement vers 4h du matin, les éoliennes reprennent une puissance énormes, le bruit diurne envahit le corps et le bruit phonique la maison, notre maison est en bordure de plaine avec 8 éoliennes en vue : lumière, réverbération des pales sur les bâtiments rejetée dans la cuisine, plus de signal à la télévision... Ma plainte n'est pas une phobie, c'est bien un constat au vu de la dégradation de notre confort de vie et de santé : manque de repos, stress... Je me lève la nuit pour prendre des mesures entre 42 et 65 décibels.

Je demande l'arrêt des éoliennes proches la nuit, dans les documents une copie d'un mail de l'exploitant me disant d'isoler ma maison est incompréhensible, nous n'avons pas de soucis avant et vous constaterez que nous sommes pas les seuls perturbés dans la commune, dans l'espoir d'une prise en compte de nos soucis d'environnement

Veillez recevoir mes sincères salutations

LEULLIER

envoyé : 9 mai 2022 à 11:00

de : ARS-HDF-VEILLESANITAIRE <ARS-HDF-VEILLESANITAIRE@ars.sante.fr>

à : "fermeleullier@orange.fr" <fermeleullier@orange.fr>

objet : SIVSS 422254 - Eoliennes - Fresneville

Madame,

Vous nous avez signalé des insomnies qui seraient en lien avec la présence d'un parc éolien. Il n'est pas du ressort de l'ARS de mettre en place des mesures de gestion dans cette situation.

Les troubles du sommeil sont fréquents dans la population et peuvent avoir des origines multiples. Il apparaît néanmoins dans la littérature que les éoliennes pourraient favoriser l'apparition de certains symptômes (troubles du sommeil, maux de têtes, acouphènes) regroupés sous le terme de syndrome éolien. Il est impossible à ce jour de conclure formellement à un lien entre l'existence de ces symptômes et la présence des éoliennes.

Pour votre parfaite information, une étude épidémiologique est en cours pour évaluer de manière objective ces phénomènes. Il s'agit de la Recherche des Impacts du Bruit des EOLIennes sur l'Homme (RIBEolh) dont les résultats seront disponibles en 2024. Elle regroupe une étude épidémiologique (regroupant 1200 riverains) et une étude psychoacoustique et physiologique.

Cordialement,



Laurent Devien | médecin chargé de mission

Service de veille sanitaire | Direction sécurité sanitaire et environnementale
Ligne directe : 03 62 72 78 50

● **Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France**
556 avenue Willy Brandt 59777 Euralille | Standard : 0 809 402 032

www.ars.hauts-de-france.sante.fr



**Témoignage de Jean-Noël Rainaud
16310 Saint-Coutant**

**Région Nouvelle-Aquitaine
Département Charente**

Mr Jean Noël RAINAUD

LA JAROUSSEE

16310 SAINT COUTANT

Je soussigné, Jean Noël RAINAUD, viens témoigner des difficultés rencontrées suite à l'installation du parc éolien sur les communes de SAINT COUTANT-VIEUX CERIER – CHAMPAGE MOUTON.

J'ai construit pour ma retraite, une maison importante au lieu- dit FOND BARAUD sur la commune de SAINT COUTANT, dans les années 2015.

L'installation du parc éolien a suivi dans les années 2017, projet pour lequel j'étais plutôt favorable, ayant confiance aux arguments commerciaux du promoteur.

Une des éoliennes se trouve être à 600 m et dans un couloir aérien qui amène sur ma maison les bruits éoliens avec les vents dominants d'ouest.

La situation de gêne acoustique et visuelle est telle, que j'ai dû renoncer à habiter cette maison qui est fermée.

Les tentatives de revente ou la location se sont toutes soldées par un échec après de nombreuses visites des intéressés sur les lieux.

Les agents immobiliers l'ont déclarée invendable

Et pour moi, elle est inhabitable !!

Que faut-il faire ? Je n'ai aucun recours et pas l'énergie d'entreprendre une procédure et contre qui ?

J'ai investi dans ce projet, toutes mes économies, pour une maison écologique, c'est-à-dire, aux normes d'isolation des maisons passives, avec un surcoût de construction de l'ordre de 40%.

Je vous invite à venir sur les lieux pour juger par vous-même de la gêne créée par ce parc éolien.

Fait à Saint Coutant le 17 septembre 2020